Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DPEJS_26_05_01-DE

DouarneneZ
KUMUNIΞZH ~ COMMUNAUTΞ

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 27 mai de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 25
Jocelyne POITEVIN, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Christelle DRÉANO, Jean-Loup THIVET, Marie-Pierre GUILCHER, Sylvie VIGOUROUX-BUREL, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Marine GONIDEC, Ludovic QUELENNEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER, Catherine LAMOUR – GENTRIC, Philippe CORNEC.
Pouvoirs : André GUILLEMOT, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
Philippe LE MOIGNE, pouvoirs à Christelle DRÉANO
Gildas HÉMERY, pouvoirs à Jean-Loup THIVET
Béatrice QUEFFELEC, pouvoirs à Ludovic QUELENNEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER

Excusé : François GUET
Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DÉLIBÉRATION n° DPEJS-26-05-01

OBJET : Sollicitation d'une demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales du Finistère pour le Multi-accueil Ti Moutig

Rapporteur : Françoise LAOUENAN – LE LEC

Vu la Charte nationale d'accueil du jeune enfant ;

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité du service rendu aux usagers, ainsi que des conditions d'accueil des jeunes enfants et de travail des agents, le Multi-accueil Ti Moutig envisage la réalisation de plusieurs aménagements et acquisitions.

Pour l'année 2026, le programme d'investissement comprend notamment :

- L'installation d'un oculus en partie haute ou de deux oculi vitrés sur l'ensemble des portes donnant sur des espaces accessibles aux enfants, afin de répondre aux exigences de la Protection maternelle et infantile (PMI) ;
- Le remplacement du système de visiophonie afin de renforcer la sécurisation des locaux et d'assurer la conformité aux normes PMI ;
- L'acquisition de nuages acoustiques, à titre expérimental dans la salle des Aventuriers côté « grands », à la suite d'une étude acoustique visant à réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité d'accueil ;
- L'acquisition de trois vestiaires destinés à améliorer les conditions de travail des agents de la structure.

Le montant total de ces dépenses s'élève à 24 045 € HT. Ces investissements sont susceptibles de bénéficier d'un financement de la Caisse d'allocations familiales du Finistère à hauteur de 80 % du montant hors taxes, soit un montant prévisionnel de 19 236 €, dans la limite des plafonds applicables, avec un minimum de financement fixé à 1 500 €.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 18 mai 2026 ;

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DPEJS_26_05_01-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **AUTORISER** Mme la Présidente à solliciter, auprès de la Caisse d'allocations familiales du Finistère, une subvention pour le financement des investissements du Multi-accueil Ti Moutig pour l'année 2026,
- **AUTORISER** Mme la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à cette demande de financement.

Fait et délibéré le 27 mai 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

Le secrétaire,
Françoise LAOUENAN – LE LEC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ